

Expérimentation animale à Bruxelles: la plate-forme sur les alternatives améliorée



Illu Wikipédia

Par Belga

| Publié le 16/01/2022 à 12:40

Les Régions bruxelloise et flamande ont lancé une version optimisée de la plateforme RE-Place, qui rassemble toutes les connaissances existantes sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale, a annoncé le ministre Bernard Clerfayt (DéFI).

Les Régions bruxelloise et flamande ont lancé une nouvelle version optimisée de la plateforme RE-Place, qui rassemble toutes les connaissances existantes sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale, a annoncé dimanche le ministre bruxellois en charge du Bien-être animal, Bernard Clerfayt (DéFI).

Selon celui-ci, en Belgique, environ un demi-million d'animaux de laboratoire sont utilisés chaque année à des fins scientifiques. Ils sont le plus souvent utilisés dans la recherche biomédicale de nouvelles thérapies pour des maladies comme le cancer. En outre, l'utilisation d'animaux de laboratoire est parfois exigée par la loi, par exemple pour assurer la sécurité des médicaments et des vaccins. L'utilisation d'animaux de laboratoire est strictement contrôlée par des comités d'éthique et les administrations en charge du bien-être animal.

Il y a quelques années, les Régions bruxelloise et flamande ont uni leurs forces pour créer RE-Place, une plateforme destinée aux scientifiques et recensant les méthodes

alternatives à l'expérimentation animale. RE-Place vise à promouvoir l'utilisation de méthodes de tests sans animaux en encourageant le partage des connaissances et en réunissant des experts de différentes institutions et de différents domaines de recherche.

En outre, RE-Place fait office de point d'information central où trouver des informations actualisées sur les alternatives. À long terme, ce projet devrait contribuer à une réduction systématique du nombre d'expériences sur les animaux.

De nombreux progrès ont été réalisés au niveau européen dans le développement de méthodes d'expérimentation non-animales. Les chercheurs utilisent, entre autres, des matériaux du corps humain dans des cultures de cellules et de tissus (in vitro), ou des modèles informatiques (in silico). Selon Bernard Clarfayt, ces nouvelles techniques innovantes jouent un rôle très utile et complémentaire pour répondre à des questions réglementaires et (de recherche) biomédicales.

D'après le ministre bruxellois, les coordinateurs du projet RE-Place, Sciensano et la Vrije Universiteit Brussel, ont développé un outil en ligne qui a déjà rassemblé 170 méthodes provenant de différents domaines de recherche et institutions. Le lancement de cette nouvelle version améliorée de la plateforme RE-Place facilite encore plus la collecte de l'expertise. Il est désormais possible de le relier à des groupes de recherche ou à des organisations spécifiques. Les Régions bruxelloise et flamande appellent donc les scientifiques à partager au maximum leur expertise via la plateforme RE-Place !

Informations complémentaires : www.RE-Place.be ou info@RE-Place.be.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : Bruxelles (Bruxelles-Capitale)